



Département de l'Hérault
Mairie de Lunas
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 décembre 2018
Membres en exercice : 14

L'an deux mille dix-huit et le quatre décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie de Lunas sous la présidence de Monsieur Aurélien Manenc.

Présents : Mmes CANTALOUBE-CLOCHARD M-E, CARLES. M, BARASCUT .V
Mr ACHER. J, MAS. C, RIVIERE. D, TIECHE. M, ASTIER. J, MANENC. A,
ANDRIEUX. P, CONNAC. J.

Procuration : Mme COLLAS Elisabeth à Mr MANENC Aurélien
Secrétaire de séance : Mr Daniel RIVIERE

Ordre du jour

- 1 – Approbation du conseil du 08 octobre 2018
- 2 – Ecole numérique
- 3 – Projet Grand/Orb Aire de Camping-Car
- 4 – Prime du personnel
- 5 – Demande de subvention équipement territoires ruraux
- 6 – Motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers
- 7 – Questions diverses.
Réduction de l'éclairage public

1 – Approbation du conseil du 08 octobre 2018

Le compte rendu du conseil municipal du 08 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2 – Ecole numérique

Madame Carles informe l'assemblée que l'Education Nationale a fait un appel à projet « d'école numérique » auprès des écoles primaires. Cette initiative est mise en place afin de favoriser l'utilisation de l'informatique par tous les enfants. L'Etat propose un financement de 50 % avec une obligation de budget entre 4000 et 7000 euros TTC.

Madame Carles indique que l'école de Lunas a déjà été équipée en 2009 d'un tableau numérique et d'ordinateurs portables pour les enfants, ces derniers étant vétustes, il conviendrait de les changer.

Un devis d'un montant de 6600 euros est présenté afin de changer toute la flotte des ordinateurs.

A l'unanimité le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis afin de répondre à l'appel à projet de l'éducation Nationale.

3 – Projet Grand/Orb Aire de Camping-Car

La communauté de communes Grand Orb qui a la compétence Tourisme et qui est emphytéote du site de la base de loisirs a confié à Hérault Tourisme une étude de besoins en matière d'hôtellerie de plein air sur le territoire.

Monsieur le Maire rappelle en outre que l'aire de camping-car actuel est source de plusieurs contraintes:

- Difficulté de prévoir un mode de paiement pour les camping-cars (configuration de l'espace)

- Espace situé en zone inondable
- L'accès en période de pluie dans la zone « herbe » est difficile.

L'étude conclue notamment qu'hormis la présence d'un grand opérateur national un grand projet d'hôtellerie de plein air sera difficile à mettre en place. En parallèle il est demandé à la communauté de communes de soutenir les initiatives privées plus petite qui correspond au projet de Lunas.

En complément l'étude préconise fortement l'amélioration des aires de camping-cars existantes. A savoir : Lamalou-les-Bains, Bédarieux et Lunas.

Pour Lunas, la proposition consiste à déplacer l'aire actuelle sur l'espace du stade en créant une passerelle d'accès sur le Gravezon au niveau de la base de Loisirs.

A l'unanimité moins 1 voix le conseil est favorable à la proposition à condition que la passerelle soit bien prise en considération ainsi qu'un aménagement pour un espace sport pour les jeunes en rive droite et le maintien du centre de loisirs.

4 – Prime du personnel

Monsieur le maire propose d'attribuer une prime de fin d'année de 700 euros à chaque personnel sous contrat à durée déterminée comme les années précédentes.

Six contrats sont concernés, une enveloppe de 4200 euros est prévue au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une prime de fin d'année aux six contrats à durée déterminée d'un montant de 700 euros.

5 – Demande de subvention équipement territoires ruraux

En 2018, l'état a refusé les demandes de subventions de la commune. Monsieur le Maire propose de déposer à nouveau un dossier de demande de subvention pour les travaux de la Grand Rue, de la toiture de l'église de Caunas et du parvis de la salle des fêtes.

A l'unanimité le conseil est favorable à la proposition.

6 – Motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers

Monsieur le maire présente une motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers de France qui revendiquent le droit de ne pas être concernés par la DETT afin qu'ils puissent continuer à assurer leur mission de secours, de lutte contre les incendies et de protection des biens et des personnes. (Cf.Motion ci-jointe).

A l'unanimité le conseil approuve la motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers de France.

7 – Questions diverses

Réduction de l'éclairage public

Monsieur le maire indique qu'il a confié au CCCL une réflexion sur les modalités de gestion de l'éclairage public. Il précise que c'est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à des économies d'énergie.

Cette expérience serait essentiellement basée sur l'extinction de l'éclairage public sur certaines bases fixées au préalable, en distinguant par exemple, la semaine du week-end, l'hiver de l'été, etc...

A l'unanimité le conseil est favorable à l'idée de mettre en place un protocole d'extinction de l'éclairage public.

Informations diverses

Monsieur le maire indique que la commune a été récemment destinataire de plusieurs reconnaissances :

- Le label zéro phyto « terre saine » : monsieur le Maire indique que seules 317 sur 35357 communes sont destinataires de ce label. Il reste à persuader les particuliers de suivre cette initiative.
- Prix des villages fleuris : courant décembre la commune va se voir décerner un prix mais à ce jour nous ne connaissons pas l'objet.
- Le projet de chaufferie mené par l'Association Réagir s'est vu lauréat de l'appel à projet de la Région et de l'Ademe. Cela va permettre le financement de l'étude projetée. Mme Barascut demande s'il ne serait pas possible d'utiliser la géothermie. Monsieur le maire lui propose de se rapprocher de l'association afin d'obtenir des réponses à son questionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.